



COMMUNE DE VULLY-LES-LACS

EXTRAIT LÉGAL 2025.062 / 11.1

Séance ordinaire du 5 mai 2026

11.1 - MODIFICATION DU STATIONNEMENT SUR LA PLACE COMMUNALE

Description

Nous avons reçu l'accord de la DGMR pour la modification du stationnement de la place communale.

Avant la mise à l'enquête, une validation formelle de la Municipalité est nécessaire.

Décision

La Municipalité valide les documents annexés ainsi que la mise à l'enquête du projet tel que présenté.

Une place "dépose-minute" peut-elle être envisagée?

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Syndic

Secrétaire

François Haenni

Emilie Savary

Vully-les-Lacs, le 6 mai 2026